

# SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info

Octobre 2017

Bulletin  
Municipal



Édito .....	p. 3
Actualités.....	p. 5
Artisans et Commerçants....	p. 12
Travaux .....	p. 16
Jeunesse .....	p. 22
Environnement.....	p. 25
Expression des Élus.....	p. 28
Vie Associative .....	p. 30
À savoir.....	p. 33
État Civil.....	p. 35



## Coordonnées



**Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ**  
Place Général Couloumy - B.P. 01



**Horaires Mairie** Du lundi au vendredi :  
**8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h**  
Le samedi matin : **9 h - 12 h**



Mairie : **05 55 86 83 51**  
Astreintes : **06 71 61 85 50**

Etat Civil - Recensement militaire - Elections :  
**05 55 86 16 20**



Email : [mairie.st.pantaleon@orange.fr](mailto:mairie.st.pantaleon@orange.fr)



[www.st-pantaleon-larche.correze.net](http://www.st-pantaleon-larche.correze.net)



**Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche**

Saint-Pantaléon - **Flash Info** - Octobre 2017

**Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche**

Place du Général Couloumy - B.P 01  
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHÉ  
Tél. : **05 55 86 83 51**

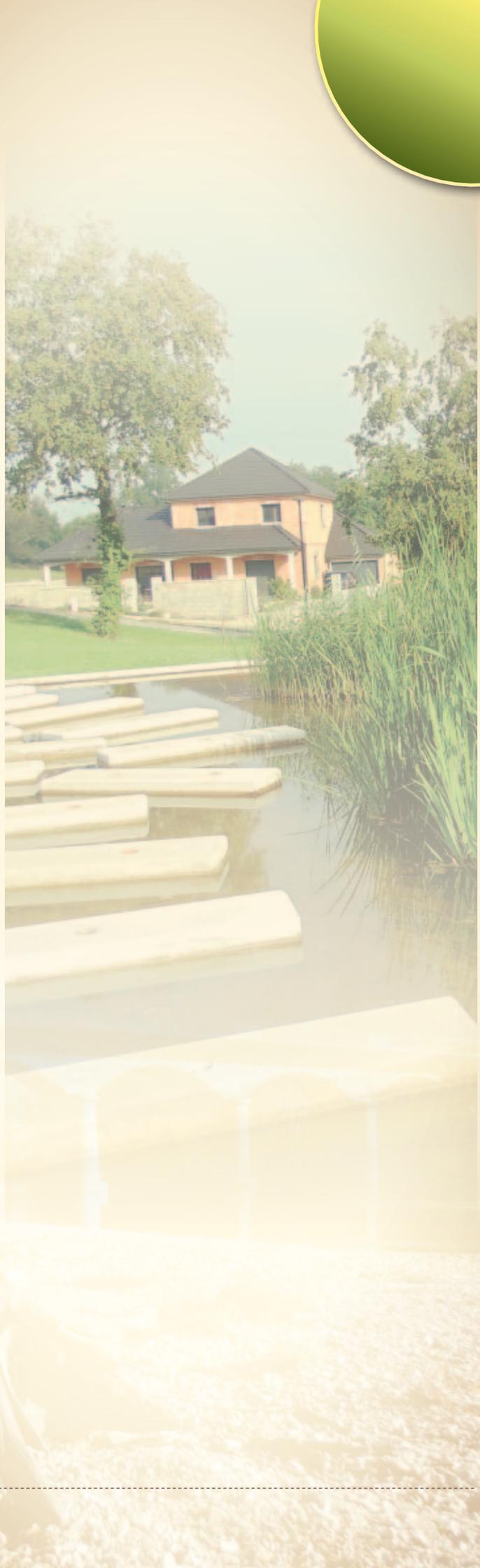
Email : [mairie.st.pantaleon@orange.fr](mailto:mairie.st.pantaleon@orange.fr)

N° SIREN : 211 922 901

Directrice de la publication : M<sup>me</sup> Anne-Marie OUMEDJKANE

Mauguin imprimeurs - B 825 680 119

adhèrent   
RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie  
19360 Malemort  
Dépôt légal du 5 décembre 2003  
à I.N.P.I PARIS





*Madame, Monsieur,  
Mes chers concitoyens,  
chers amis*

## **RENTRÉE SOUS TENSION**

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche réussit cette année à conforter ses effectifs scolaires, ce qui est particulièrement notable dans le contexte actuel, avec 485 élèves soit 12 de plus qu'à la rentrée 2016/2017.

Cette bonne nouvelle est malheureusement passée au second plan, car les difficultés rencontrées par l'Association Familles Rurales nous ont obligé à agir dans l'urgence. Comme vous le savez cette association gère de nombreux services dont l'accueil de loisirs organisé les mercredis après-midi à l'école du bourg. Elle est touchée de plein fouet par la décision du gouvernement de ne pas reconduire 149 000 emplois aidés. C'est à la mi-août que nous avons été informés de la situation. Nous avons donc décidé en urgence de mettre à disposition des personnels communaux pour permettre que le service se déroule normalement pour les familles. L'abandon des emplois aidés signifie que Familles Rurales doit trouver 45 000 euros pour boucler son budget. Je suis intervenu auprès du Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B) pour que des solutions soient trouvées : un nouveau conventionnement est à l'étude avec la C.A.B.B. J'espère qu'il pourra déboucher sur des solutions pérennes. Après avoir saisi le Sous-Préfet de Brive, l'Association Familles Rurales a pu obtenir le renouvellement d'un contrat aidé. Dans l'intervalle, nous avons interrogé les parents d'élèves pour connaître leur souhait en matière de poursuite ou non des rythmes scolaires, ce qui induira une organisation particulière pour le mercredi matin.

Tension également sur les finances des collectivités locales. A l'occasion de la Conférence Nationale des Territoires, le Président de la République a annoncé une économie de 13 milliards au lieu de 10 milliards

annoncés. C'est une situation qui inquiète tous les maires. Sous le mandat présidentiel précédent, nous avons perdu 10 milliards soit pour Saint-Pantaléon-de-Larche 46% de ses dotations. On peut donc s'interroger sur une réduction encore plus importante. En parallèle, la suppression de la taxe d'habitation peut être séduisante pour les contribuables. Elle doit néanmoins s'accompagner d'une augmentation de la CSG notamment pour les retraités. Généralement, les compensations attribuées par l'Etat n'ont pas la même dynamique que les impôts qu'elles remplacent. C'est une situation qu'il faudra observer de très près à la fois en tant que contribuable comme élu local. Ces tensions ne nous empêchent bien entendu pas de poursuivre notre action.

Les travaux de restructuration du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac démarrent. La mise en accessibilité de nos bâtiments communaux se poursuit, le tout sans recours à la fiscalité. Souhaitons que l'avenir nous laisse des marges d'investissements, si non vos élus ne seront que les syndics de quelques bâtiments communaux.

Alain LAPACHERIE

*Bien cordialement*



## FETE A ST PANTALEON EN PHOTOS

**Chaque année, le dernier week end de juillet, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche voit son bourg animé par la fête votive.**

Chaque année, le dernier week end de juillet, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche voit son bourg animé par la fête votive.

Cette année, la fête a été marquée par de nombreuses nouveautés :

- une balade en Corrèze baptisée «La balade des Coteaux»
- un tournoi de pétanque,
- un tournoi d'échecs,
- un rallye photo,
- une soirée zumba,
- une soirée basque et un feu d'artifice animés par la Banda «Les Embouchés»

Ces trois jours de fête ont bénéficié d'une météo clémente, le tout égayé par des attractions foraines. La fête a été clôturée par un magnifique feu d'artifice, admiré par une population venue en nombre



# La Balade en Corrèze

**En 2008, le Conseil Départemental en co-organisation avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre a décidé de mettre en place les « Balades en Corrèze ».**



Il s'agit de balades, accompagnées et commentées permettant aux marcheurs de découvrir des territoires riches en contrastes.

Pour la neuvième édition de Balades en Corrèze, Saint-Pantaléon-de-Larche a accueilli la 8ème balade de l'été 2017.

Intitulée, la « Balade des Coteaux », elle a eu lieu le 28 juillet dernier et a réuni près de 150 marcheurs. Cette balade de 10 kilomètres a conduit les marcheurs sur les coteaux Nord de la commune où ils ont pu découvrir le patrimoine rural de Saint-Pantaléon-de-Larche et ses paysages.

A l'arrivée, les participants ont pu partager un repas champêtre organisé sous la halle Vézère-Causse.

L'organisation et la réussite de cette matinée ont été rendues possibles grâce à l'appui et au soutien apportés par le Conseil Départemental, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre mais aussi de l'Amicale Laique et de l'ASPTT Foot et de l'équipe municipale.



# Saint-Pantaléon-de-Larche

## 3<sup>ème</sup> étape du 50<sup>ème</sup> Tour du Limousin

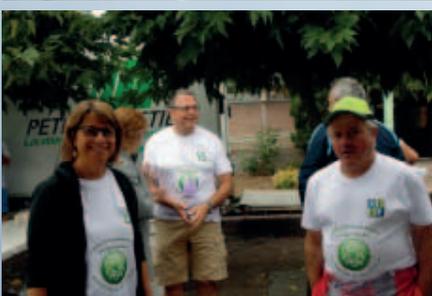
*en images*



**M. Raymond POULIDOR**



Installation du village et rencontre avec les annonceurs



Un grand merci à tous les bénévoles souvent sollicités et au comité Saint-Pantaléon-de-Larchenais d'organisation du départ du tour du Limousin pour cette manifestation très réussie.



## Saint-Pantaléon-de-Larche Le recensement de la population

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche va bénéficier d'un recensement général du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Comme lors du précédent recensement de 2013, la commune a été découpée en 11 districts d'environ 250 foyers. Le recensement sera effectué par des agents recenseurs recrutés par la commune. Ils seront formés par les services de l'INSEE et l'avancement de leur mission sera suivi de façon hebdomadaire par la commune.

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous. Il est essentiel que chacun y participe. En effet, le recensement permet de mieux connaître la population communale et ses conditions de vie, mais aussi de définir les moyens de fonctionnement des collectivités. Il sert également à cibler les besoins en logements. Les entreprises peuvent mieux connaître leurs clients.

Le recensement, c'est simple et rapide : soit les personnes répondent par Internet, soit elles ne peuvent pas répondre au questionnaire en ligne, alors les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier.

La commune centralise les questionnaires papier et les transmet à l'Insee. Les réponses transmises par Internet sont centralisées directement par l'Insee qui traite l'ensemble des données et transmet les résultats définitifs au maire et à la population.



Plus d'information sur : <http://www.le-recensement-et-moi.fr>



# NUMÉROTATION DES HABITATIONS

## 2<sup>ÈME</sup> VAGUE DE REMISE DE PLAQUES

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a engagé une vaste opération de dénomination des rues et de numérotation des habitations. Cette initiative se développe progressivement sur la totalité des parties dites « rurbaines » de la commune. En effet, en dehors de la partie déjà agglomérée de la commune qui bénéficie d'une numérotation, il s'agit d'équiper l'ensemble des quartiers de Saint-Pantaléon-de-Larche qui ont profité d'un développement conséquent de l'habitat mais n'ont pas reçu de nom de baptêmes et de numéros.

Les objectifs de cette dénomination et numérotation sont de l'ordre de la sécurité pour permettre aux services de secours de localiser chaque habitant et faire face aux enjeux de la vie quotidienne comme la réception de colis. Un nouvel enjeu apparaît avec la nécessité de disposer de noms de rues et de numéros d'habitation pour l'ouverture des comptes Internet.

La commune a expérimenté sa méthode l'an dernier sur Puymorel avec une cinquantaine de pavillons.

Cette année, l'opération se développe à une échelle plus importante, puisqu'elle concerne 140 pavillons concentrés autour des secteurs de Gumond, la Roche-Haute et les Nicoux. Les habitants ont été accueillis par les élus de quartiers à l'espace Vézère Causse. Chacun s'est vu remettre une plaque en aluminium laqué portant le numéro de maison, mais aussi un fascicule conseillant sur l'art et la manière de bien fixer sa plaque. La pose est laissée à la responsabilité de chacun même si les personnes seules et / ou handicapées peuvent bénéficier d'une assistance.

Très prochainement, les quartiers des Chanets, Renaudet, Audeguil, Crouzet, Combe Baysse vont recevoir leurs plaques déjà en commande. Si une formule dit que nous sommes tous des numéros, à Saint-Pantaléon-de-Larche, ces numéros sont là pour bien vivre ensemble.

## RÉUNION DE QUARTIERS



Les élus de la commune attachent la plus grande importance à la proximité et à l'écoute de tous les citoyens. C'est la raison pour laquelle des réunions de quartier sont régulièrement organisées sur la commune. Elles peuvent être spécifiques à un hameau

ou à un groupe de maisons pour traiter d'un problème ou plus généralistes à l'échelle d'un secteur plus vaste afin de présenter les initiatives communales. Récemment, deux réunions de quartiers se sont tenues pour le secteur du bourg et ses environs mais aussi les quartiers plus au sud de la Vézère comme La Nadalie, les Guierles et Vinevialle notamment. Un des sujets phares de ces réunions est la dénomination des rues où les habitants sont amenés à donner leur avis sur la dénomination des rues dans lesquelles ils habitent et faire le point des projets en cours. Par exemple, le centre bourg qui va se trouver affecté par la mise en chantier du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac ou bien encore les sujets toujours animés autour de la thématique de la voirie.

# DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque déménage provisoirement. Elle rejoint le site de la salle des fêtes en raison de la mise en chantier du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac.

Le bâtiment polyvalent Charles Ceyrac va être lourdement restructuré pour accueillir en rez de chaussée un nouvel outil de restauration scolaire et à l'étage un espace socio-culturel avec bibliothèque, point public multimédia et un ensemble de salles associatives.

C'est en septembre que les démolitions du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac vont commencer. Aucune cohabitation n'est possible pendant les travaux car le bâtiment est ramené au gros œuvre. La toiture est refaite, elle va accueillir des panneaux photovoltaïques et des éléments de climatisation.

L'ampleur du chantier induit un déplacement provisoire de la bibliothèque. Celle-ci rejoint un nouvel espace qui lui est consacré au sein de la salle des fêtes où l'ensemble des services de la bibliothèque est maintenu : espaces adultes, jeunes et le point public multimédia.

L'entreprise Crouzevialle assure le déménagement et le transfert des collections en ce début juillet.



## LA RENTREE 2017 A LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-PANTALEON, C'EST :

- **un nouveau lieu** : La salle des fêtes, place du Dr Blusson
- **Un nouvel aménagement**
- **Un nouveau numéro de téléphone** : 05.55.86.92.96
- **Un nouvel email** : biblio.stpanlarche@gmail.com

## Mais Des horaires presque inchangés :

- **Lundi-jeudi** : 16 h—18 h
- **Mardi-vendredi** : **16 h 45—19 h**
- **Mercredi** : 15 h—18 h
- **Samedi** : 10 h—12 h



# LES PARENTS D'ÉLÈVES ET LA MUNICIPALITÉ PRÉPARENT LA RENTRÉE

La municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a convié l'ensemble des parents d'élèves à une réunion pour présenter les nouveautés de la vie scolaire locale.

Plus de 150 personnes s'étaient déplacées le 31 août 2017. Le Maire Alain Lapacherie et Michel Cendra Terrassa ont fait le point des travaux conduits pendant l'été, de l'organisation des rythmes scolaires et de la réflexion qui va s'engager sur le sujet. Bien entendu, les élus sont revenus sur les difficultés que rencontrent l'Association Familles Rurales, mais ils ont rassuré les familles en leur indiquant, qu'un centre de loisirs se tiendrait bien les mercredis après midi pour les Saint-Pantaléon-de-Larchenais. Enfin, Les élus ont présenté aux familles et souhaité la bienvenue à Mme Alexandra Barthaux nouvelle Directrice de la Maternelle du bourg récemment nommée.

## Plus de 70 000€ d'investissement

Durant l'été, la commune a fait réaliser un certain nombre de travaux pour améliorer la sécurité dans les écoles. Il s'agit pour la municipalité de prendre en compte les prescriptions des plans de mise en sureté des établissements destinés à prévenir les risques issus du plan Vigipirate. Les écoles sont désormais, équipées de nouvelles centrales d'alarmes.

## Les clôtures de l'école du bourg ont aussi été renforcées

En parallèle, la commune a décidé de changer toutes les menuiseries du rez de chaussée de l'école de Bernou. Au bourg, 5 Vidéoprojecteurs Interactifs sont installés achevant quasiment, le programme d'installation de ces nouveaux outils pédagogiques. Ce sont les classes de Mmes Barthaux, Sitheuth, Berlivet Chouzenoux et Glandier qui sont concernées.

## Organisation des cantines et garderies à l'école du bourg

La mise en chantier du bâtiment polyvalent Ceyrac provoque de nombreux bouleversements dans le fonctionnement des garderies et de la cantine. En effet, les garderies du matin et du soir se tiennent pendant les 18 mois de chantier, dans l'école primaire du Bourg. Les familles sont accueillies au niveau du préau.

Le déjeuner des enfants de maternelle est organisé dans l'actuelle cantine avec le même personnel. Les enfants du primaire quant à eux, mangent dans la salle des fêtes, où la moitié de l'établissement leur est réservé. Des moyens exceptionnels sont mis en oeuvre pour assurer la sécurité des enfants lors de la traversée de la rue de la Mairie. Cette route est barrée lors du passage aller et retour. 6 agents et un véhicule encadrent ce passage.



## Le centre de loisirs du mercredi après midi

L'association Familles Rurales rencontre des difficultés du fait de l'arrêt des contrats aidés. Cette situation déstabilise son organisation et son budget. Différents démarches ont été entreprises en direction notamment de l'Agglo, pour rechercher des solutions pérennes. Quoiqu'il en soit, les élus de Saint-Pantaléon-de-Larche se sont mobilisés pour assurer l'effectivité du centre de loisirs le mercredi après midi à l'école du bourg. La commune prend en charge la navette en bus, qui achemine les enfants de Bernou au bourg. Les bonnes volontés se sont immédiatement manifestées et un renfort en personnel formé et qualifié, issu de la commune permet de faire face aux besoins d'encadrement des enfants. Cette période intermédiaire est mise à profit pour dégager les solutions permettant de maintenir ce service indispensable à la vie des familles.

## Nouveaux rythmes scolaires : réflexion

Saint-Pantaléon-de-Larche n'a pas demandé de dérogation à la semaine de 4.5 jours pour se laisser le temps de réfléchir à une nouvelle organisation. Les activités mises en oeuvre par la commune sont diverses et appréciées. Elles mobilisent une quarantaine d'intervenants de tous les horizons. Il faut par ailleurs imaginer pour le mercredi libéré, des solutions de garde ou pour les familles une organisation qui ne peut pas s'improviser. Une consultation de tous les parents d'élèves vient d'être lancée. Elle servira de base aux travaux du comité de pilotage des rythmes scolaires, qui va être réactivé.

Les Conseils d'écoles seront également sollicités, car il faut recueillir leurs avis concordants. Enfin, la question des transports scolaires sera aussi déterminante, car il ne peut y avoir dérogation, sans coordination à ce niveau. Michel Cendra souhaite solliciter les familles avant la fin de l'année.

Alain Lapacherie a souhaité une très bonne rentrée à tous enseignants, familles et personnels communaux. Il a rappelé l'enjeu de ce changement et a invité les familles à bien réfléchir à leur choix futur.

# FORUM DES ASSOCIATIONS ET CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Samedi 9 septembre 2017, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a organisé sa 10<sup>ème</sup> édition du forum des associations.



**Comme chaque année, à l'occasion de ce forum, la commune a organisé la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, à laquelle sont conviés les nouveaux habitants qui se sont installés dans l'année et qui ont fait la démarche de se présenter à la mairie, soit pour l'inscription sur les listes électorales, soit par le biais des inscriptions scolaires.**

Cette année encore, une trentaine d'associations a répondu présente et a pu, d'une part, proposer aux familles présentes le panel de leurs activités et d'autre part, les sensibiliser au bénévolat, nécessaire au bon fonctionnement de chaque association.

Lors de son intervention, Madame Dominique Borderolle, 1<sup>ère</sup> Adjointe, qui représentait Alain Lapacherie, Le Maire, est revenue sur l'importance de cette manifestation conçue comme un trait d'union entre le monde associatif et les familles installées sur Saint-Pantaléon-de-Larche, permettant de mettre en avant toutes les activités offertes à la population pour bien vivre ensemble à Saint-Pantaléon-de-Larche.

Après avoir présenté les projets en cours sur la commune comme la restructuration complète de l'entrée du Parc des Sports, mais aussi la restructuration du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac, Madame Borderolle a rappelé que quelque soit les efforts consentis par la commune pour créer et ou améliorer les infrastructures existantes, celles-ci vivent essentiellement grâce aux associations qui y assurent leurs activités et manifestations et, ce avec l'appui de leurs adhérents et bénévoles. C'est pourquoi, il est primordial que nos associations puissent accueillir de nouveaux adhérents et bénévoles afin de maintenir des activités et manifestations de qualité, à l'image de celles qui ont été proposées au cours de l'été.



ACTUALITÉS



## LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



### **ECOCLAVE : l'esthétique au service des véhicules PRÉPARATION DE VÉHICULES SUR SITE**

- Lavage écologique
- Nettoyage intérieur
- Polissage/lustrage
- Rénovation optiques
- Réparation tissus
- Pose films solaires
- Réparation/teinture cuirs

EcoClave propose des prestations de lavage automobile écologique permettant d'économiser jusqu'à 200 litres d'eau par rapport à un nettoyage traditionnel. Engagé dans une démarche responsable, EcoClave utilise des produits biodégradables et naturels pour l'ensemble de ses services.

Eric Fièvre a lancé son activité le 29 mai dernier avec un bilan plutôt positif. C'est la passion de l'automobile qui l'a conduit à s'orienter vers cette activité. Equipé de son véhicule d'interventions, il peut se déplacer également sur le lieu de travail (particuliers ou professionnels) pour le lavage et l'entretien de tous types de véhicules.



**Impression Offset - Numérique  
et Grand Format**  
[www.maugeinimprimeurs.fr](http://www.maugeinimprimeurs.fr)

**TULLE - MALEMORT**




*Eva D coiffure*  
*Salon Mixte*  
*Avec ou sans Pédic*

35 allée des tilleuls  
19600 Saint Pantaléon de Larche

De Mardi au Vendredi  
09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30  
Samedi 09h00 - 17h00

05 55 86 82 61

**DEVAUD TP**  
DÉMARCHE QUALITÉ

**TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS  
REVÊTEMENTS - V.R.D.  
TOUS TYPES D'ENROBÉS**

33 rue Ingénieur Brassaud  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél. : 05 55 23 70 77 — fax : 05 55 17 66 39  
Email : [devaud.tp@wanadoo.fr](mailto:devaud.tp@wanadoo.fr)



**DEVECIS**  
S.a.r.l Sols et Peintures Briviste

Revêtement sols et murs  
Peintures - Façades - Carrelages  
Parquets collés et flottants

122 av. Jean-Lurçat 19100 BRIVE  
Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74  
[Spb.brive@wanadoo.fr](mailto:Spb.brive@wanadoo.fr) - [www.sols-peintures-brivistes.fr](http://www.sols-peintures-brivistes.fr)

**CAPRICORNES - VRILLETES  
LYCTUS - TERMITES**




**ENTREPRISE  
GAUTHIER**  
TRAITEMENT DE CHARPENTES

**Ne laissez pas votre patrimoine  
partir en poussière...**

**DEVIS GRATUIT**

3, chemin de la Rivière  
19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHÉ  
Tél. 05 55 85 12 02

**Tél. 06 18 47 28 01**  
[www.gauthier-traitement.fr](http://www.gauthier-traitement.fr)

Entreprise artisanale locale implantée depuis 30 ans en Corrèze.

Création : Sylvie Mahe - Crédits : Fotolia - Ne pas jeter sur la voie publique.




**Funérarium**  
32 bis, av. E. Zola Centre  
funéraire rue  
Louis Taurisson

**POMPES FUNEBRES SOULIER** 32 bis, av. Emile Zola - 19100 BRIVE  
Tél. : 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 53 44

Organisation complète d'obsèques Soins d'hygiène et de présentation  
- Inhumation - crémation - prévoyance obsèques  
A votre écoute 24h/24 - 7j/7 [www.pfsoulier.fr](http://www.pfsoulier.fr)

**TRAVAUX PUBLICS**



Délégation de Service Public  
Voirie et Réseaux Divers  
Electricité - Eclairage Public  
Hydraulique

**ZI de Beauregard 19100 BRIVE**

**Tél. : 05 55 86 01 61**

**BORDAS Christophe**

Electricité générale  
Placoplatre

AUDEGUIL  
19600 ST PANTALEON DE LARCHÉ  
tel: 06.82.35.40.88



- ◆ CARRELAGE
- ◆ DALLAGE
- ◆ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 St-PANTALEON-DE-LARCHÉ  
E-mail [carreleurdupaysdebrive@orange.fr](mailto:carreleurdupaysdebrive@orange.fr)

☎ 05 55 85 49 01  
Fax 05 55 85 20 67



Terrassement  
Assainissement  
Démolition  
Traitement de sols  
Goudronnage  
Aménagements extérieurs  
Transport

Récupération

Traitement

Concassage

Criblage

Revalorisation de matériaux inertes



ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23

E-mail : [pignot.tp@orange.fr](mailto:pignot.tp@orange.fr) - Site : [www.pignot-tp.fr](http://www.pignot-tp.fr)



**Chrysope**

AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick Chastin  
06 89 88 38 12



**DESTRUCTION**  
Guêpes - Frelons



**ENTRETIEN**  
DÉBROUSSAILLAGE  
ÉLAGUAGE DE VOS ESPACES VERTS.

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche  
[chrysope@icloud.com](mailto:chrysope@icloud.com)

**Tirel** Artisan Carreleur  
Mosaïste **Didier**

**05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16**

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne  
[didier.tirel19@orange.fr](mailto:didier.tirel19@orange.fr)

80 impasse de l'Auzelou  
19600 Saint Pantaléon de Larche



**sarl veysièrre-seyller**

électricité générale- électro-ménager  
climatisation-domotique-alarme

**SEYLLER**  
SEBASTIEN

[sebastien.seyller@free.fr](mailto:sebastien.seyller@free.fr)

"Rouvès"

24590 NADAILLAC

06-89-86-51-54





**Patrick CHARREAU**  
Conseiller indépendant en immobilier  
**06 19 45 19 52**  
patrick.charreau@safsti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI  
N° 398 351 352 - RSAC de BRIVE

[www.safsti.fr](http://www.safsti.fr)

 **INSTITUT DE BEAUTÉ**  **MARIA GALLAND**  
PARIS

**Le Comptoir du Soin**  
*Institut de Beauté*

Mardi à vendredi 9 h 30—18 h  
Samedi 9 h 30—16 h  
[Lecomptoirdusoin19.jimdo.com](http://Lecomptoirdusoin19.jimdo.com)

Rond point du Colombier  
19600 St-Pantaléon de Larche  
Tél. : 05 55 23 53 17



**COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU**  
DEMOUSSAGE

**BERNARD CAUSSE**

17, ZA de LESCURADE  
19600 St CERNIN de LARCHÉ  
Tél. 05 55 22 94 22  
Fax: 05 55 22 94 23  
email: couverture.causse@wanadoo.fr



  
**SEBTP**  
CONSTRUCTION

**SARL LAUVERGNAT**  
**MAÇONNERIE GÉNÉRALE**  
**NEUF & RÉNOVATION**



**Chemin de Barbier 19600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHÉ**  
**TEL. 06 26 46 26 07** [lauvergnat.marc@hotmail.fr](mailto:lauvergnat.marc@hotmail.fr)

**GROS-OEUVRE -**  
**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT**  
**TRAVAUX SERVICES**

**SEBTP CONSTRUCTION** | Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive  
[www.sebtp-construction.fr](http://www.sebtp-construction.fr) | Dépôt : Belotte - St-Pantaléon-de-Larche

**- 05 55 85 36 69 -**

**CHAUFFAGE CENTRAL** **Fréd BOURDET** Qualité **RGE**

 **BOSCH**

**05 55 86 98 26**  
**06 66 98 78 58**  
[fredericbourdet@orange.fr](mailto:fredericbourdet@orange.fr)  
147, Chemin de Lavarde  
19600 St-Pantaléon-de-Larche

Dépannage  
Réglage brûleur  
Contrôle combustion  
Remplacement thermostat finalisé par  
DNB  
Installation radiateurs  
Dépannage  
Sécurité - Éclairage

**SARL FRANCOIS PERE & FILS**

**ELECTRICITE GENERALE**

BELOTTE

19600 SAINT PANTALEON DE LARCHÉ

06 70 87 77 39



  
**au dela**

Nathalie LAGNOUX  
**ENTRETIEN & FLEURISSEMENT**  
**DES SÉPULTURES**  
19600 Saint Pantaléon de Larche  
Intervention sur toute la Corrèze

[audela-correze19@orange.fr](mailto:audela-correze19@orange.fr) Devis gratuit **06 79 47 05 38**  
[www.audela-correze.fr](http://www.audela-correze.fr)



## La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche accueille un nouveau programme :

### La STRADA, 34 maisons dans le quartier de Lestrade

Saint-Pantaléon-de-Larche verra s'ouvrir au printemps 2018 un nouveau programme immobilier dans le quartier de Lestrade, porté par un opérateur Corrèzien de logements HLM, la coopérative COPROD. Cette structure existe depuis 1973 et est spécialisée dans le logement abordable des familles et c'est sa première opération sur la commune. Composé à 92% de maisons, son patrimoine est présent en Haute Corrèze mais aussi dans l'agglomération de Brive : Concèze, Chabrignac, Brive Bouquet. Cette opération immobilière, la première de ce type pour la COPROD, est réalisée en vente en état futur d'achèvement (VEFA) auprès de la société de promotion immobilière Ermes Investissement.

#### Une situation idéale

Ce programme donne sur la RD 1089, permettant un accès rapide aux différentes zones commerciales de Brive et de Saint-Pantaléon-de-Larche. Les habitants auront facilement accès aux services de la commune et notamment au Parc de Lestrade, poumon vert de cette rive. Rappelons que Saint-Pantaléon-de-Larche met à la disposition de ses concitoyens 2 groupes scolaires, des équipements sportifs (gymnase, tribunes foot, club house, salle omnisport, ...), des équipements culturels (salle des fêtes, un bâtiment polyvalent en restructuration qui offrira de nouveaux espaces culturels, ...), deux maisons de santé, une clinique vétérinaire, L'Instance de Coordination pour l'Autonomie, et divers commerces dans le centre bourg. Les nouveaux habitants du programme pourront utiliser les services de nombreuses associations dans les domaines sportif, culturel et divers.

#### Comment postuler

Une demande de logement social est nécessaire pour demander ces logements, vous pouvez la faire en ligne sur le site :

<https://www.demande-logementsocial.gouv.fr/>

#### Des prestations soignées et des loyers modestes

Ce programme est composé de 34 pavillons : 18 type 3 (2 chambres), 16 type 4 (3 chambres), en étage ou en plein pied : ces derniers étant plutôt fléchés vers les personnes âgées et /ou handicapées. Chaque maison a un garage, une terrasse et un jardin. Les surfaces habitables vont de 71 à 84 m<sup>2</sup>, les jardins de 33 à 440 m<sup>2</sup>. Les loyers seront compris entre 350€ et 650€ hors charges. Ces maisons sont bâties aux normes de la réglementation RT 2012, donc économes en énergie. Elles sont chauffées avec des pompes à chaleur.

#### Pour tout renseignement

##### COPROD

Place Verdun  
19200 USSEL

Tél. 05 55 46 01 90

Horaires : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mail : coprod19.secretariat@wanadoo.fr



# MAIRIE : LA SALLE DES MARIAGES ACCESSIBLE

La mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche offre désormais une accessibilité plus complète. Il y a déjà plusieurs années deux bureaux accessibles et un bloc sanitaire ont été aménagés en rez de chaussée de la mairie. Un interphone permet à une personne handicapée de bénéficier d'un accueil adapté. Ce sont les agents des services concernés qui se déplacent au devant de l'utilisateur.



C'est désormais au tour de la salle des mariages de bénéficier de ces travaux. Un monte personne et un deuxième escalier viennent d'être créés sur la place de l'Eglise. L'intégration architecturale a été particulièrement soignée avec un mur en pierre de taille rappelant ceux de la mairie. Cette affaire a été suivie par les services de l'Architecte des Bâtiments de France car ce chantier était en co-visibilité immédiate avec le clocher de l'Eglise qui est protégé. Courant octobre, l'aménagement intérieur sera achevé.

## DÉVOIEMENT DU RUISSEAU DE SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

Les violents orages de Juin 2016 avaient déstabilisés un mur de soutènement contiguë au ruisseau de Saint-Pantaléon-de-Larche derrière la maison paroissiale.

Grâce à un partenariat entre la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche et l'évêché, il a été proposé de supprimer le méandre que le ruisseau effectuait à cet endroit.

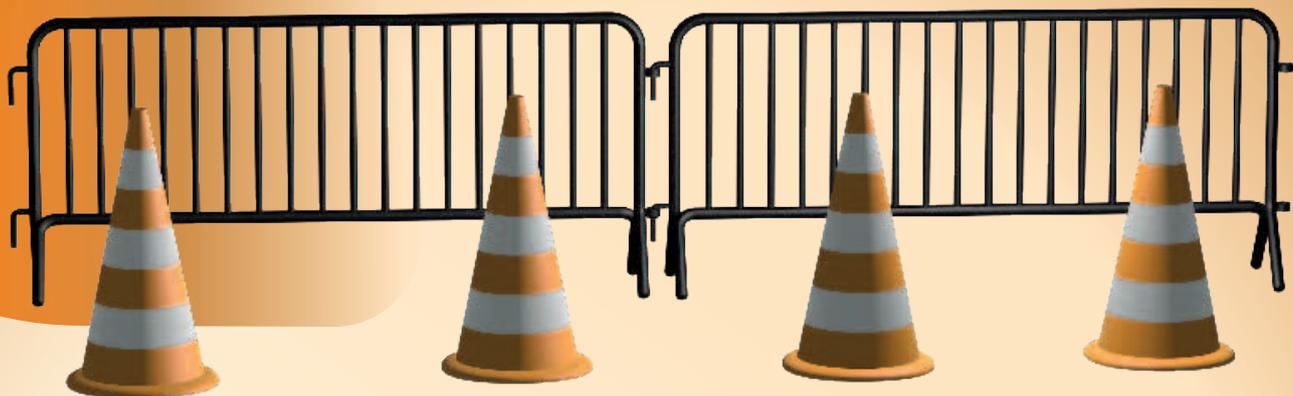
Après avoir constitué un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, le cours du ruisseau vient d'être modifié. Ce nouveau tracé facilitera l'écoulement de l'eau. Grâce à l'implication du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère, les nouvelles berges vont être végétalisées et seront ainsi beaucoup plus naturelles que le mur de l'ancien méandre.

## PICADIS : LES ESPACES PUBLICS SONT COMMUNAUX

Le lotissement des Picadis a été en son temps, un des plus grands lotissements privés de la Corrèze. L'intégration dans le domaine public de la tranche II a été longue et complexe car ce transfert n'avait pas été prévu par les promoteurs et anticipée avec la commune dans une convention préalable. Un autre facteur de complexité a résidé dans le fait que suite au décès des promoteurs initiaux, la tranche II des Picadis était gérée par une indivision. La commune a exigé de celle-ci que des travaux de remise à niveau des espaces publics soient effectués, que les plantations initialement envisagées soient mises en place. Ces discussions furent particulièrement laborieuses, causant l'incompréhension parfois l'impatience des riverains. Malgré d'incontestables

carences dans la qualité des aménagements, la commune a poursuivi ces négociations avec les héritiers dans l'intérêt des riverains et désormais les collectivités sont en charge des réseaux publics, la voirie pour la commune mais aussi la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour l'eau et l'assainissement. Ce transfert des espaces publics est désormais certifié par acte notarié. La commune a dès cet été pris en charge l'entretien des espaces verts et fait procéder à l'implantation d'un nouvel abri bus pour une meilleure gestion des ramassages scolaires.

Ainsi se clôture un épisode important du développement de la commune.



## SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE : AMÉNAGEMENT DE LA RUE GUINGOUIN

**Un autre épisode rocambolesque de la promotion immobilière sur la commune fut la faillite du promoteur en charge du développement des rues Michelet et Dautrement.**

Il fallait là aussi, l'intervention de la commune pour éviter au colotis de subir les conséquences de cette affaire.

En effet, la municipalité a pu bâtir un partenariat avec le groupe Polygone qui a investi sur les terrains non encore viabilisés par le promoteur défaillant.

Aujourd'hui, la rue Guingouin et ses deux impasses sont aménagées et de nombreuses maisons locatives ou en propriété y sont bâties.

La rue principale a fait l'objet d'un premier revêtement provisoire pour permettre une circulation plus aisée des riverains.

Néanmoins, celle-ci n'a pas encore basculée dans le domaine public et n'est pas ouverte à la circulation publique.

Ce transfert prévu par convention s'effectuera quand l'opération aura atteint un stade de développement suffisant et que les aménagements seront achevés. Elle reste pour l'instant sous la responsabilité de Polygone.



# ECOLE DE BERNOU : MENUISERIE, PLOMBERIE, PEINTURE, ALARME AU MENU DE L'ÉTÉ.



*Ecole de Bernou : Le Maire Alain Lapacherie entouré de Mme Rousseau nouveau PDG de l'entreprise C2M Alu et de M. Vigier artisan plombier*

**L'école de Bernou s'est préparée pour la rentrée. Après l'organisation d'un centre de loisirs au mois de juillet en partenariat avec l'association Familles Rurales de Larche, les entreprises ont investi les locaux scolaires. Le maire Alain Lapacherie a visité ces chantiers en cours de finition.**

## **Menuiseries du rez de chaussée**

La municipalité sous l'impulsion de Michel Cendra Terrassa Adjoint aux Affaires scolaires, a décidé de faire remplacer l'ensemble des porte-fenêtres du RDC de l'établissement. Les vieilles menuiseries en bois et simple vitrage sont déjà oubliées au profit de l'aluminium et du double vitrage. Les serrures à trois points avec barre anti-panique depuis l'intérieur remettent au goût du jour des ouvrants qui avaient souffert d'un usage intensif. C'est un investissement conséquent de 40 000€ confié à l'entreprise C2M Alu. Ces travaux étaient très attendus, car ils vont apporter un bien meilleur confort aux utilisateurs et une bien meilleure isolation et ce en complément de la rénovation totale du chauffage effectuée l'an dernier. Ces portes améliorent aussi la sécurité.

## **Sécurité**

A ce titre, l'entreprise d'électricité Veyssière Seyller a équipé les deux groupes scolaires de Saint-Pantaléon-de-Larche de nouveaux dispositifs d'alarme. A côté de l'alarme incendie et pour faire face au risque particulier du plan Vigipirate de nouvelles alarmes à télécommande préviennent en cas d'intrusion. C'est un investissement demandé par les services de sécurité dans le cadre des nouveaux Plans Particuliers de Mise en Sureté des établissements et qui représente 4 000€.

## **Accessibilité et peinture**

L'entreprise de plomberie Vigier mettait lors de cette visite, la dernière main aux travaux de mise en accessibilité des blocs sanitaires avec la pose de lave-mains adaptés. Elle succède à la société DEVECIS qui a refait la décoration de la salle polyvalente de l'école, ainsi que de la classe de Mme Dussol au 1er étage en primaire. Bien entendu, les usagers ont choisi les nouveaux coloris.

**TRAVAUX**

# TRAVAUX ROUTIERS

**Les travaux routiers continuent à Saint-Pantaléon-de-Larche. La période estivale a permis la réfection de la VC 12. La rentrée va connaître notamment, la mise en oeuvre du programme de revêtements annuel. Ces deux initiatives représentent près de 165 000€.**

## **VC 12 : Chaussée restructurée :**

L'an dernier, la municipalité a expérimenté un nouveau mode de restructuration des routes communales, qui a été testé sur la VC 12 au Fournatel.

En effet, les anciennes voies communales sont souvent inadaptées au trafic actuel. Elles pèchent par leur manque de structure et de portance, mais aussi bien souvent par leur gabarit.

Pour traiter ces inconvénients et créer des fondations suffisantes, Saint-Pantaléon-de-Larche met en oeuvre des solutions innovantes. Il s'agit de retravailler avec d'énormes malaxeurs et un liant les matériaux déjà en place. Cette technique limite les transports de matériaux (enlèvement des anciens, apport des nouveaux). Elle est aussi plus rapide, plus économique et cause moins de gêne aux riverains.

On crée ainsi, un nouveau corps de chaussée sur place sur lequel est posé un revêtement neuf. Nous sommes de ce fait, plus proche des principes du développement durable.

Comme l'expérimentation du Fournatel a donné satisfaction, la municipalité a donc décidé d'une nouvelle



*Vc 12 : Restructuration de la chaussée*

opération sur ce secteur, où l'habitat s'est bien développé. Le linéaire ainsi aménagé est beaucoup plus important, puisque il a concerné à la fois les Chambards et Audeguil. Le chantier s'est déroulé fin juillet, il a été observé par des cadres de communes voisines qui sont intéressés par ce procédé mis en oeuvre localement par l'entreprise Pignot.

La commune qui travaille par itinéraire sur la voirie étudie maintenant, la jonction entre les travaux faits en 2016 et 2017, au titre des programmations prochaines en un ou deux tronçons.

## **Programme de revêtements :**

Le programme de revêtement s'est engagé sur la commune. Il a été mis en oeuvre du 25 août au 15 septembre par l'entreprise Siorat... Les différentes préparations de chantier ont été effectuées dès le 25 août.

Ces réfections d'enduit vont concerner de nombreux secteurs sur la commune :

- L'entrée du lotissement des Termes,
- L'impasse de la Barre,
- La VC 2 au lieu dit La Cave, y compris les impasses publiques et la création d'espaces de croisement,
- La VC 16 à la Roche Basse de la RD 152 à la VC 8,
- La VC 36Bis au Pouget, selon une boucle partant des locaux du SIRTOM, via la station d'épuration jusqu'au garage automobile.

L'impasse des bois et le secteur du club cynophile à Granges seront traités après la réalisation de travaux de réseaux d'eau ou d'électricité.



Ces chantiers représentent un budget de 84 000€ subventionné par le Département à hauteur de 20 000€

Dans la foulée, la commune mettra en oeuvre son programme annuel de réfection des trottoirs. Après plusieurs tranches sur Bernou, c'est au tour du bourg de profiter de cette initiative. Une opération de sécurité est aussi en préparation notamment en partenariat avec le Département, sur la RD 152 et 152e. Elle a permis la pose de ralentisseurs et de radars pédagogiques.

# PARC DES SPORTS : AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ARRÊT DE BUS

**Un nouvel arrêt de bus a été créé sur la ligne de bus N°7 qui dessert Saint-Pantaléon-de-Larche.**

Frédéric Soulier, Président de la Communauté d'Agglomération de Bassin de Brive a récemment confirmé à Alain Lapacherie, que la demande de la commune de créer un nouvel arrêt de bus sur la ligne N°7 au niveau du Parc des Sports était acceptée.

Il s'agit de répondre aux différentes demandes des familles et clubs qui souhaitent un arrêt au Parc des Sports, notamment pour les entraînements sportifs en semaine et les compétitions du week end.

Les services municipaux ont donc mis la dernière main à l'aménagement de cet arrêt, qui se situe au niveau de l'entrée du parking du gymnase. Lors de la dernière campagne routière, les services

techniques ont procédé à la pose des zébras et du passage piétons. L'équipe voirie procède au busage du fossé et a aménagé une plate forme pour accéder et descendre du bus, dans le sens Saint-Pantaléon-de-Larche / Brive.

La ligne de bus N°7 connaît une bonne fréquentation et confirme la pertinence d'une liaison entre Saint-Pantaléon-de-Larche et Brive. La commune va continuer à doter cette ligne de nouveaux équipements en procédant à la démolition

complète de l'abri bus actuel de la salle des fêtes. Il sera remplacé par un ensemble neuf équipé d'un quai pour les personnes à mobilité réduite.



**TRAVAUX**

## LE PARC DES SPORTS EN TRAVAUX

**Le Parc des Sports Georges Auger est le théâtre de trois opérations différentes qui se réalisent de façon concomitantes : réaménagement des vestiaires, mise en accessibilité et création d'un parvis pour l'entrée principale.**



### Réaménagement des vestiaires

Suite à des discussions conduites avec le District de Football et le club, la municipalité a décidé d'intervenir sur les vestiaires de la tribune qui sont fortement sollicités compte tenu de l'activité du club. Les travaux consistent à refaire les faïences murales dans les vestiaires proprement dits en les faisant remonter jusqu'au

plafond. Ceux-ci sont remis en peinture. Les nouvelles couleurs reprennent bien sur le noir et l'orange symbole du club. Le local arbitre a été agrandi aux dépens d'un rangement afin de répondre aux exigences normatives de la Fédération de Football. Dans le même temps deux nouveaux locaux de rangement ont été aménagés sous la Tribune. Afin d'améliorer la sécurité, un nouvel organigramme des clés sera constitué afin de s'adapter à la structure du club.

### Mise en accessibilité

Pour répondre aux exigences de l'agenda communal de mise en accessibilité, un nouveau programme se met en place cet automne sur le Parc des Sports. Il va répondre aux aménagements des abords immédiats du gymnase où des places pour les personnes à mobilité réduite sont déjà créées. Sur le parking du parc des sports, les places de stationnement seront remises à niveau et un cheminement adapté va être créé du parking aux tribunes et au terrain n°2 où une plateforme pour les fauteuils offrira une vue de qualité sur ce terrain. Parallèlement, le bloc sanitaire sera entièrement démoli et réaménagé aux normes d'accessibilité.

### Création d'un préavis

Profitant de ces initiatives, la municipalité a décidé de créer un parvis du portail d'entrée aux vestiaires tribunes. Il offrira une entrée revêtue en enrobé avec des espaces techniques délimités et aménagés pour accueillir les containers ou les bennes à végétaux.

**Ces trois chantiers seront achevés à la fin de l'année.**

	Coût de l'opération TTC	Participation
Réaménagement des vestiaires	20 834 €	Réserve parlementaire du Sénateur Claude Nougéin 7 000€
Mise en accessibilité	88 222 €	Département 19 627 €
Création d'un parvis avec des zones techniques	96 708 €	Subvention Etat DETR 12 000 €



# RENTÉE SCOLAIRE : MAINTIEN DES EFFECTIFS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

**La rentrée scolaire a été marquée à Saint-Pantaléon-de-Larche par le maintien des effectifs sur les deux groupes scolaires mais aussi, l'arrivée des tableaux interactifs à la maternelle du bourg et la mise en oeuvre du déjeuner pour les primaires dans la salle des fêtes durant les travaux du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac.**



### Les effectifs progressent légèrement :

Alors que l'académie annonce une baisse assez forte des effectifs dans les écoles du Département, Saint-Pantaléon-de-Larche réussit à éviter l'érosion de ses effectifs cette année. En effet, la commune gagne 14 élèves par rapport à l'an dernier avec un total 487 enfants. L'école du bourg totalise 312 élèves contre 308, celle de Bernou 175 contre 165. Pour autant les effectifs ne sont pas trop chargés par classe, avec un peu plus d'un vingtaine d'enfants en moyenne.



La Maternelle du bourg accueille une nouvelle Directrice Madame Alexandra Barthaux, qui remplace Mme Ould Ali ; celle-ci ayant fait valoir ses droits à la retraite. La maternelle est désormais, équipée de 4 nouveaux tableaux numériques interactifs.

La classe de Mme Thuiller disposait déjà d'un matériel similaire. C'est ainsi, que toute l'école dispose de ces nouvelles technologies. A l'exception d'une classe à Bernou, qui sera équipée l'année prochaine, les deux groupes scolaires bénéficient maintenant de ces matériels innovants.

### Nouvelle garderie et déplacement de la cantine :

Compte tenu des travaux en cours sur le bâtiment Ceyrac, les garderies du matin et du soir sont déplacées sur le préau de l'école primaire. Une signalétique adaptée permet d'orienter les parents qui n'avaient pas encore l'information. Un agent communal accueille au portail les familles pour les guider.

Pendant ce temps, les enfants de maternelle prenaient leur repas dans la cantine centrale en lieu et place du bâtiment Ceyrac.

Le déplacement des écoliers du primaire vers la salle des fêtes pour le déjeuner s'est bien déroulé sous la supervision du Maire en personne, de son Adjoint et de la directrice de l'école. Il a fallu une minute trente pour mettre en oeuvre ce déplacement. La rue de la Mairie brièvement barrée dans les deux sens, n'a donc subi qu'une perturbation minime. Les enfants disciplinés ont traversé en rang compact, encadrés par 6 adultes.

## LES EFFECTIFS DE NOS ECOLES

	2016	2017
Ecole Bernou	165	175
Ecole Bourg	308	312
Total	473	487

**JEUNESSE**

## LE PROJET ERASMUS + « MEDIAMEETART » de l'école du bourg se termine par une exposition très réussie



En ce jour de fête d'école, les parents de l'école du bourg ont pu visiter une exposition sur les différents artistes rencontrés par leurs enfants durant les deux années du projet « mediameetart ».

Chaque enseignant a pu exposer les oeuvres réalisées et expliquer leurs réalisations. Toute l'école s'est fédérée autour de ce thème L'Art . Et chaque enseignant et élève a su mettre à profit les connaissances transmises par d'autres élèves européens ou enseignants Européens.

Ainsi, durant ces deux années, Hunterwasser, Klimt, Nikki de Saint Phalle, Matisse, les Mommies, Andersen ont été mis à l'honneur par les différents Pays participants.

Chacun a eu le plaisir, à travers ces artistes européens, de transmettre et d'échanger sur sa propre culture.

**Une expérience enrichissante et inspirante pour tous, élèves, enseignants, parents et collectivité.**



## CROSS DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Kylian Labrevoir, grand vainqueur du concours départemental de prévention routière en CM2 entouré de ses camarades de classe. Il est arrivé premier aux épreuves de maniabilité à vélo et de sécurité routière.



# La rentrée scolaire de septembre 2017 à l'école de Bernou

**Exceptionnellement, cette année, c'est une fine pluie qui nous a accompagnés lors de la rentrée des classes. 174 élèves ont été accueillis, le 4 septembre dernier, dans notre école, pour cette nouvelle année scolaire 2017 / 2018.**

M. Cassagnolle (qui assure la décharge de classe du directeur, M. Ceyrat) intègre cette année l'équipe enseignante.

## La répartition pédagogique est la suivante :

- Petite et Moyenne Sections de Maternelle avec M<sup>elle</sup> Delpech
- Moyenne et Grande Sections de Maternelle avec M<sup>me</sup> Neuville
- C.P. avec M<sup>me</sup> Chiquet
- C.E.1 avec M. Lacour
- C.E.2 avec M<sup>me</sup> Wemelle
- C.M.1 avec M<sup>elle</sup> Dussol
- C.M.2 avec M<sup>rs</sup> Cassagnolle et Ceyrat.

M<sup>me</sup> Maligne et M<sup>elle</sup> Rivière sont toujours les titulaires remplaçantes attachées à notre école.

**Pour tout contact avec  
l'école François Delbary :**

Téléphone : 05.55.85.31.07

## NOS AINÉS A LA CANTINE

### Nos aînés déjeunent à la cantine de l'école maternelle R.R. Blusson au bourg dans le cadre de la semaine de lutte contre la maladie d'Alzheimer.

En effet, la commune et l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (I.C.A.) ont décidé de mener une opération commune. C'est Dominique Borderolle, 1<sup>ère</sup> adjointe de la commune en charge de l'Action Sociale et Présidente de l'I.C.A. qui a eu cette idée et la mise en oeuvre.

Il s'agissait pour elle, de rapprocher les générations, bien entendu sur la base du volontariat des aînés qui le souhaitent. Des adhérents de l'instance ont ainsi retrouvé pour le déjeuner du vendredi 22 septembre les maternelles de l'école du bourg.

Ces nouveaux papis et mamies installés, un par table, ont très vite été chaleureusement acceptés par les enfants. Entre un petit coup de main des plus âgés pour découper une viande, de nombreuses émotions ont été échangées, des histoires racontées d'autrefois et d'aujourd'hui pour rompre la monotonie, l'isolement des anciens.

Après l'escalope viennoise du chef et le yaourt de brebis fermier, jeunes et moins jeunes ont échangés une bise en se promettant de se revoir bientôt.





## Une naissance très attendue à l'étable de Maurice François Verlhac

Vendredi 8 septembre, ce sont deux veaux jumeaux qui y ont vu le jour à l'étable de Maurice François Verlhac. La naissance des jumeaux était très attendue car c'est toujours quelque chose de particulier. Le vêlage s'est très bien déroulé, et la mère Aubépine et ses deux veaux nommés Naël et Némé, se portent à merveille.

## DÉCHARGE SAUVAGE : QUI EST RESPONSABLE DES DÉPÔTS SAUVAGES ?

### Décharges sauvages sur le domaine public :

Le maire est responsable des dépôts d'objets divers et de déchets, même illégaux, effectués sur le domaine public.

### Décharges sauvages sur le domaine privé :

Le propriétaire est responsable de l'entretien de son terrain. En cas de défaillance du propriétaire, le maire peut, après mise en demeure infructueuse auprès du propriétaire, assurer d'office l'élimination des déchets aux frais du propriétaire. Dans ce cas, la Direction Ecologie Urbaine mandate une entreprise privée de nettoyage sur la base d'un arrêté municipal.

### Que faire d'un dépôt sauvage dans la nature ?

Si son contenu permet d'identifier son auteur (facture, courrier...), n'hésitez pas à le signaler ou à porter plainte auprès d'un poste de police ou de gendarmerie en invoquant l'article R.632-1 du code pénal (qui punit de tels agissements d'une amende de 150 € au plus) et à prévenir tout nouveau dépôt en apposant une signalisation sur les lieux. Dans le cas contraire, si l'auteur de ce dépôt n'est pas identifiable, il vous appartiendra d'évacuer ces déchets de votre propriété. Par contre, si ce dépôt se trouve dans votre voisinage, alertez votre municipalité sans délai (un dépôt ayant vite tendance à se développer) qui se chargera de prendre contact avec le propriétaire du terrain concerné. Dans tous les cas faites une déclaration à la mairie et gendarmerie pour montrer votre innocence et montrer votre volonté de lutte contre ce type de dépôt.

*Exemple : Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, ce qui est en général le cas, l'infraction peut être réprimée par les dispositions plus sévères de l'article R 635-8 du Code pénal qui prévoit une sanction de 5° classe et même la saisie du véhicule ! On notera que tout automobiliste indélicat qui jette de sa portière une bouteille vide ou « tout autre objet » est directement concerné par cette disposition... pas souvent appliquée.*

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, de l'infraction définie au présent article.

Les peines encourues par les personnes morales sont :

- L'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41 ;
- La confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit»



# PARC DE LESTRADE : reprise des travaux

**Après une longue période de torpeur pendant l'été, les travaux d'aménagement du Parc de Lestrade reprennent. Dans quelques semaines, il sera possible d'envisager la réception de l'équipement.**

Début septembre, la réunion de chantier de rentrée s'est tenue sur le site du parc. Marie-Paule Tournadour, Adjointe en charge du projet a fait part aux entreprises de sa réprobation quant à l'absence d'entretien du Parc pendant le mois d'août. Ce relâchement a été mal ressenti par la municipalité et les riverains. L'équipement n'est pas réceptionné, il reste pour l'instant sous la responsabilité des entreprises.

Un important nettoyage des végétaux a donc été effectué. Dans le même temps, l'entreprise Valet a aménagé la terrasse bois imaginée, pour les parents, à proximité de l'aire de jeux des plus petits. Dans la foulée, l'ensemble des jeux sont équipés. Des barrières et des lisses en bois sont

installées afin de protéger le site.

Le mobilier urbain de fabrication française a enfin, été mis à disposition de l'entreprise. La pose des bancs, méridiennes et des corbeilles à papier est terminée. Une réunion nocturne a été programmée pour le réglage des éclairages propres au site du Parc de Lestrade. Par ailleurs, la société Vigilec, procède sur le pourtour, au démontage des anciennes lignes aériennes et ce, dans le cadre d'une opération coordonnée avec le syndicat d'électrification.

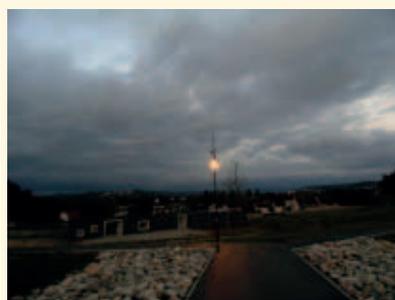
La réception du Parc va donc pouvoir être prochainement mise en oeuvre et passer ainsi sous gestion communale.

## MISE EN LUMIERE DU PARC DE LESTRADE

**Les élus accompagnés de l'équipe de maîtrise d'oeuvre ont mis en service le système d'éclairage du Parc de Lestrade avec le concours de l'entreprise Miane et Vinatier.**

L'ensemble des projecteurs ont été réglés en particulier le mât qui éclairera le site du théâtre de verdure lorsqu'il sera utilisé. Sur les allées principales du parc des balises sont prévues pour un éclairage indirect sur les cheminements et, un second mât éclaire le site de l'aire de jeux.

Ce système est relié à l'éclairage public du quartier et fonctionne de façon synchronisé avec lui. Ces tests de lumière sont un pas important vers la réception de cet aménagement avec la pose du mobilier dont le design et la fonctionnalité ont fait l'unanimité.



## Comment lire sa taxe sur sa feuille d'imposition :

Sur votre avis d'imposition de taxe foncière figure :

- dans la colonne « Taxe ordures ménagères » le **montant total de votre taxe**
- dans l'encadré au bas de la page, **une ligne indiquant le montant de la part incitative, c'est à dire votre production réelle d'ordures ménagères de l'année précédente.**

## Calcul de la Tarification Incitative :

La **TIEOM** (Tarification Incitative) comprend :

- une **part fixe** fonction de la valeur locative du local de chaque foyer
- une **part variable** fonction de la production d'ordures ménagères selon **2 paramètres** :

### - le volume du contenant utilisé

- ↪ le bac = 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L
- ↪ la trappe de la colonne semi-enterrée = 50L
- ↪ les sacs rouges post-payés = 30L, 50L ou 100L

### - le nombre de présentations

- ↪ levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- ↪ ouverture de trappe de la colonne (comptabilisée avec le badge)
- ↪ retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs).

**Rappel : si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine**

Un **prix au litre** est appliqué et permet de calculer la part incitative (**prix au litre 2017 : 0,0164€ multiplié par le volume de déchets collectés par foyer**). Il est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM.

L'enjeu de ces changements est bien de responsabiliser chaque habitant à **trier plus** en détournant :

- les déchets recyclables vers les filières de tri et les déchèteries
- les déchets fermentescibles vers le compostage

Le SIRTOM de la Région de Brive met à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :



### • un composteur d'un volume au choix :

- 400 litres ; participation financière : 20 €\*
- 600 litres ; participation financière : 30 €\*
- 800 litres ; participation financière : 40 €\*
- 1 m<sup>3</sup> en bois Douglas - participation financière : 100 €\*

\*Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

- un **bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- un **mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- un **guide** du compostage



Un numéro VERT GRATUIT pour toutes questions relatives à la Tarification Incitative et la collecte des déchets

**N°Vert 0800 204 054**

# REPAS DES AÎNÉS

En raison des travaux du bâtiment Ceyrac (la salle des fêtes est occupée une partie par la bibliothèque et l'autre partie pour le déjeuner des primaires), le repas des aînés est donc reporté.

Repas des aînés 2018 :

La date retenue est le **dimanche 10 juin 2018** à Vézère Causse.



Toutes les personnes ayant 65 ans au 31/12/2017 seront invitées, un présent sera offert aux aînés qui ne souhaitent pas venir au repas et qui renverront leur bulletin d'inscription.



## TRANSPORTS SCOLAIRES

A compter de cette rentrée 2017, les transports scolaires dépendent de la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour conserver la proximité avec les familles corréziennes, le Département a souhaité accueillir dans ses locaux le nouveau service régional des transports qui est à votre disposition par téléphone au 05 55 93 72 17



La ligne 7 de Libeo dessert Saint-Pantaléon-de-Larche du bourg jusqu'à Carrefour. Un nouvel arrêt a été créé au stade.



# Mémé mentait...

Je n'ai compris que tard, l'âge de raison passé,  
Pourquoi l'août arrivant, la maison s'emplissait.  
Pourquoi subitement, quatre semaines l'an,  
Les tablées accueillait des parents émigrants.

Oncles, tantes, cousins, venaient, serviette au cou,  
Profiter des bons plats de mémé de Bernou.

Je n'ai compris que tard, pourquoi ma chère grand-mère,  
Avec qui tous les jours, automne, printemps, hiver,  
Je partageais les plats, avait subitement,  
En période estivale, des goûts combien changeants.

Du poulet elle n'aimait d'un seul coup qu'un morceau.  
Par forcément celui que je jugeais plus beau.

Elle ne jurait alors qu'en sa délicatesse,  
Délaissant aux tontons, belles cuisses, sot l'y laisse,  
Aux tantes filets blancs, aux cousins de banlieue  
Quelques ailes dorées, comme aux petits neveux.

*...Mémé tentait souvent de sauver un pilon  
Pour me le réserver avant disparition...*

La voilà déclarant à qui voulait l'entendre :  
« Que rien n'était meilleur, rien, non, vraiment plus tendre  
Que ce croupion restant, de tous abandonné,  
Qu'elle s'était réservée, car elle, elle l'adorait ! »

Elle agissait ainsi de manière pareille  
Pour le melon moins mûr, pour le pain de la veille,  
Pour les feuilles plus vertes de la salade blanche,  
Pour du jambon coupé les moins belles des tranches.

Je n'ai compris plus tard, les agapes finies,  
Vers la fière capitale, la famille repartie,  
Pourquoi mémé mentait, pourquoi ses goûts changeaient  
Quand elle avait des hôtes, devant ses invités.

« Tu sais, m'avait-elle dit, il faut savoir mentir  
Parfois même se priver... si c'est pour faire plaisir ! »

Michel CENDRA-TERRASSA



Maxime Vachier-Lagrave 2ème joueur au classement mondial Fide et Frank Holler directeur du Championnat de France

## LA DIRECTION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ECHECS CONFIEE A UN CORRÉZIEN.

Après avoir arbitré le championnat de France jeune à Belfort le Président du Club d'Echecs du Pays de Brive s'est vu confié la direction du championnat de France 2017 à Agen. L'occasion pour lui de compléter son expérience de gestion des grands événements échiquiens.

L'ensemble du tournoi s'est déroulé dans un esprit de camaraderie, de compétition saine et de partage, en somme les valeurs que doivent véhiculer un événement de cette importance dans notre si beau sport.

Une belle expérience nécessaire pour préparer les prochains championnats de France en Pays de Brive. Ce fut l'occasion également de rencontrer Maxime Vachier-Lagrave 2<sup>ème</sup> meilleur joueur de la planète au classement Fide.

## POINT PUBLIC MULTIMEDIA : INSCRIPTION AUX ATELIERS INFORMATIQUES POUR L'ANNEE 2017/2018

La mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche propose un atelier informatique adulte pour les débutants à raison de 1 heure par semaine. Ainsi qu'une vingtaine de modules ciblés pour les non débutants.

### Les modules :

- **Tablette/Smartphone Débutant**
- **Internet** + Favoris + Messagerie + Contacts **Nouveauté**
- **Traitement de texte (Word) Débutant**
- **Tableur Excel** (Mise en forme, Calcul)
- Créer un **livre photo**
- **Tablette/Smartphone Confirmé**
- **Retouche photo** avec Photofiltre
- **Traitement de texte (Word) Confirmé**
- **Google Photos + Google Drive Cloud** (PC, Tablette, Smartphone) **Nouveauté**
- **Facebook + Messenger** (messagerie instantanée et appel vidéo) PC, Tablette, Smartphone
- **Windows 10**
- **Environnement Google** (actualités, youtube, maps, traductions, keep, agenda, livres) PC, Tablette, Smartphone
- **Vider son appareil photo** sur l'ordinateur + **commander ses photos** sur internet + **Classer ses photos** + apprendre à **créer un objet photo** **Nouveauté**
- **Clé USB**, disque dur externe, graver un CD/DVD, extraire un CD audio sur le PC
- **Deezer** (bibliothèque musicale de 30 millions de titres) + fonctionnement **enceinte bluetooth** (sans fil) PC, Tablette, Smartphone **Nouveauté**
- **Revoir émissions de TV** sur internet, réécouter les émissions de radio, TV en direct, Radio en direct, site leboncoin PC, Tablette, Smartphone
- **Skype** (appel vidéo gratuit)
- **Microsoft Photorécit** (créer une vidéo à partir de ses photos) **Nouveauté**



Les ateliers et modules débiteront le **lundi 25 septembre** et auront lieu le **Lundi (toute la journée), le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi** matin à la **salle Multimédia** située à la **salle des fêtes de St-Pantaléon-de-Larche**. **Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année.**

### Attention Places Limitées

Le Tarif est de 40€ pour les habitants de Saint-Pantaléon-de-Larche, Larche, St Cernin, Chasteaux, Lissac, Charrier et de 70€ pour les autres.

**Pour tous renseignements et inscriptions veuillez contacter :**

Vincent AUBAUX :  
Tél : 05.55.86.92.96  
Mail : [vincent.aubaux@gmail.com](mailto:vincent.aubaux@gmail.com)





## ASSOCIATION DES SCLÉRODERMIQUES DE FRANCE

Reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 20/01/2004  
(JO du 27/01/2004)

Agrément de santé (JO du 05/07/2017)

La sclérodermie est une maladie rare, grave, invalidante tant physiquement que psychologiquement. Elle atteint 80% de femmes pour 20% d'hommes et peut être très difficile à vivre au quotidien.

L'association des Sclérodermiques de France regroupe en 2017, 1200 adhérents dont 750 malades. Créée en 1989, elle est déclarée d'Utilité Publique depuis 2004 et a la particularité d'être gérée uniquement par des bénévoles et ne possède aucun local spécifique.

Outre le soutien aux malades et à leur famille, l'élaboration de documents pédagogiques, la publication d'une revue trimestrielle «Le Petit Journal de l'ASF», notre objectif principal est la collecte de fonds destinés à la recherche médicale sur la sclérodermie en France, par l'intermédiaire d'appels à projets annuels.

A ce jour, l'ASF a remis 1680€ environ à la recherche médicale depuis 2000 au moyen d'un appel à projet lancé en début d'année et nous finançons plusieurs projets de recherche tous les ans dont une bourse pour un jeune chercheur.

Le fonctionnement de l'association repose uniquement sur les cotisations et les aides privées ou subventions des laboratoires.

Entre autres manifestations nationales ou régionales, telles que : rencontres amicales autour d'un déjeuner, rencontres médecins/patients, spectacles, courses diverses, l'association des Sclérodermiques de France organise chaque année son assemblée générale à l'intention des adhérents et de leurs familles. La journée précédant l'AG est consacrée à des ateliers pratiques, médicaux, d'éducation thérapeutique, animée par des médecins, des paramédicaux, etc...

Notre délégué régional, Monsieur Jacques Surget, peut répondre à vos questions si vous le souhaitez ou aider toute personne qui le contacterait.

### INFO

#### Coordonnées du délégué régional de l'Association des Sclérodermiques de France

Monsieur Jacques Surget  
24 Issalo Haut  
19600 LARCHE

Tél. : 05 55 22 98 66

E-Mail : [info@association-sclerodermie.fr](mailto:info@association-sclerodermie.fr)

Siège social - Chez M. Claude Ginoux - 89000 AUXERRE  
Tél. 0820 620 630 - N° SIRET : 444 319 750 000 30  
[www.association-sclerodermie.fr](http://www.association-sclerodermie.fr) - mail : [info@association-sclerodermie.fr](mailto:info@association-sclerodermie.fr)

# Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche  
Secrétariat : 05.55.87.81.79 - Portage repas: 06.86.78.37.03  
instancelarche@bbox.fr (Adhésion: 10€/an)



Point  
Information

Portage  
Repas

Aide  
Administrative

Service  
Mandataire

Suivi et  
Accompagnement

## INFORMATIQUE :

Point Public Multimédia  
à Saint-Pantaléon-de-Larche  
(divers modules)

Vincent Aubaux : 05.55.86.92.96

## GESTUEL SANTÉ :

Septembre à juin  
(4 heures / mois)

## GOÛTER DANSANT :

2 goûters par an  
- 12/05/17 à la Rivière de Mansac  
- 06/10/17 à Noailles

## BIEN ÊTRE :

Septembre à juin  
(4 heures / mois)

## NOËL :

13/12/17  
- Goûter spectacle à Saint  
- Cernin de Larche

## TAXI A LA CARTE :

2 voyages / mois par personne  
(Participation de 10 € /personne)

Taxi Frantz Capron  
06.03.28.66.40

## Atelier Prévention et Animation

## ÉQUILIBRE :

2 cessions par an  
- 11 avril au 04 juillet  
(Salle polyvalente de Noailles)  
- Septembre à novembre  
(à Larche)

## VOYAGE :

En partenariat avec le club  
«Souvenirs d'Antan»  
de Saint-Pantaléon-de-Larche

Inscription :  
Serge Durot : 05.55.24.91.88  
Yvette Desbordes : 05.55.85.41.45

## ANIMATION RÉSIDENCE SERVICE SENIORS :

Goûter à thème, jeux de société,  
art floral,  
échange intergénérationnel...

## TRANSPORT COLLECTIF :

Divers circuits: marché, courses, atelier d'animation,  
RDV divers. (Participation de 10 € /personne)  
Accompagnement possible

Réservation au secrétariat de l'Instance  
(au minimum 48 h à l'avance)

Secteur : Turenne, Estivals, Jugeals-Nazareth, Noailles, Nespouls  
(mardi matin 8 h 30 - 12 h 00)

Secteur : Chartier, Chasteaux, Lissac, Larche, Saint-Cernin de Larche,  
Saint-Pantaléon-de-Larche (mercredi matin 8 h 30 - 12 h 00)

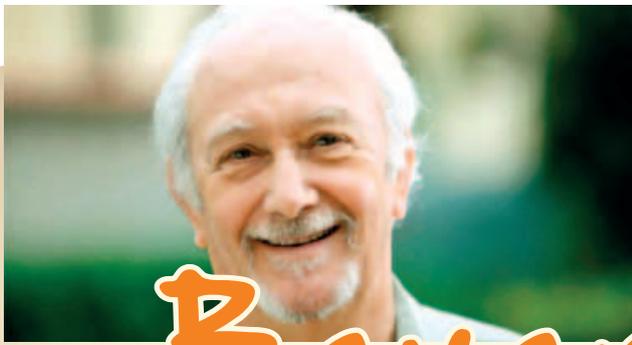
Secteur : Cublac, Mansac (jeudi matin 8 h 30 - 12 h 00)

## SEMAINE ALZHEIMER :

- 22/09/17  
Repas intergénérationnel grande section  
de maternelle et résidents  
« service séniors » de Nicomédie  
(Repas de midi)

- 27/09/17  
ICA + Familles Rurales  
au centre de loisirs  
(Après-midi récréative et goûter)

VIE ASSOCIATIVE



# Bavard'âge

Ensemble, préservons le lien social

## Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées



### Et si je recevais une visite !

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



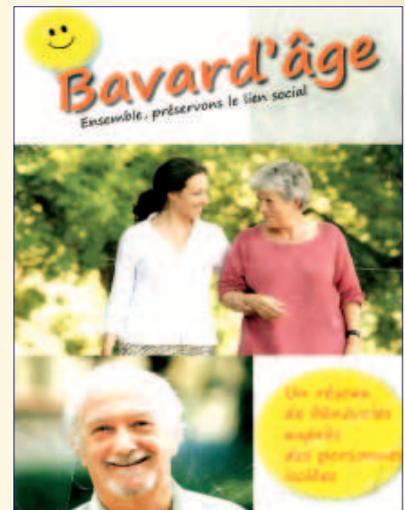
### Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



### Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation.



## A vos agendas



5 Novembre

### BOURSE AUX JOUETS

→ Espace Vézère-Causse



3 Décembre

### «10» DE SAINT PAN

→ Remise des lots : Espace Vézère-Causse



10 Décembre

### MARCHÉ DE NOËL

→ Espace Vézère-Causse



Du 8 au 10 Décembre

### TÉLÉTHON

→ Le programme précis sera communiqué ultérieurement. La journée du Samedi 9 Décembre s'articulera autour d'un défi fil rouge au Parc des Sports...



À SAVOIR



## Un 3<sup>ème</sup> Roman pour Monique CONDAT

**A la recherche du calme et de l'inspiration c'est à Saint-Pantaléon-de-Larche que Monique Condat s'est installée depuis un an et demi.**

**Artiste à part entière, passionnée de peinture, de musique et d'écriture, Monique lit depuis sa plus jeune enfance, et dévore tout ce qui lui passe par les mains. C'est finalement l'écriture qui l'emportera sur tout le reste, en débutant avec des poèmes.**



**E**n 2014 elle publie son premier Roman, La Ferme des Coussan, une histoire du terroir dans la France profonde, où tout est rythmé par le travail, qu'elle dédicacera à la foire du livre de Brive en 2014 et en 2015.

**A**vec son deuxième ouvrage publié en 2015 : Maggy ... Au fil des jours, l'auteur raconte « l'histoire d'une petite peste très attachante » qui doit affronter les obstacles de la vie.

« J'ai toujours eu envie d'écrire, quand je commence c'est au feeling, je ne sais pas vraiment comment je vais construire le livre, j'écris, et parfois, une idée peut en chasser une autre ».

**E**n mai dernier, l'auteur vient de publier, sans éditeur cette fois, son dernier roman, L'arc en ciel d'une vie. Elle compte bien être présente encore une fois à la foire du livre de Brive, ce moment qu'elle trouve si magique, celui de se retrouver du côté des auteurs. Une très belle récompense pour son travail qu'elle souhaite faire découvrir au grand public et faire apprécier ses talents d'écrivain.

**M**onique Condat était présente à la fête du livre à Allasac, le 6 août, ainsi qu'à la fête de la châtaigne à Beynat, le 22 octobre 2017. Elle sera présente à la foire du Livre de Brive.

### *Ballade en forêt*

Dans la forêt, chênes, hêtres et bouleaux  
Côtoient les petits arbrisseaux  
Et forment une haute haie  
Comme protéger.

Entre les branches est accrochée  
Une immense toile d'araignée  
Recouverte de perles de rosée  
Véritable labyrinthe tissé.

Hors du chemin, je marche sur la mousse  
Sous mes pieds, elle est souple, douce  
Une bestiole par terre, je vois  
Elle s'enfuit au bruit de mes pas

Je poursuis mon chemin, j'avance  
Enveloppée par le silence  
J'éprouve une sensation de paix  
De calme, de sérénité.

Sur les bords, quelques ronces ont poussé  
Leurs branches tentaculaires m'ont griffé  
Écoutez ! Un oiseau a chanté  
Il me fredonne de continuer.

Je lève la tête et j'aperçois  
Là-haut, entre les branches comme un toit  
Le ciel bleu, bien dégagé  
Annonciateur d'une belle journée.

Plus bas, il doit y avoir un ruisseau  
J'entends couler son eau  
Il serpente, se faufile dans la forêt  
Comme pour mieux se camoufler.

Tiens, par là, un chêne a craqué  
Comme pour m'interpeller  
Me dire de te regarder  
Qu'il est beau, malgré toutes ces années.

Quelle est donc belle la forêt  
La nature sait bien travailler  
Méfions nous de ne pas trop l'abîmer  
Elle pourrait bien nous le reprocher.

Monique Condat



# Naissances

du 13 mai au 6 septembre 2017



-  **Lucas GOUDE** - Né le 13 mai 2017  
*De Bastien GOUDE et Soraya BELKASMI*
-  **Olivia, Valentina, Avril VAYRE**  
Née le 17 mai 2017  
*De Renaud VAYRE et Virginie REYROLLE*
-  **Solan ALI** - Né le 18 mai 2017  
*De Tahir ALI et Christelle HANNOTEUX*
-  **Gabriel PAGNON** - Né le 20 mai 2017  
*De Stéphane PAGNON et Jessica LINARD*
-  **Raphaël, Pierre-André LAGARDE**  
Né le 24 mai 2017  
*De Cyril LAGARDE et Sandra BAC*
-  **Selena, Ericka, Aline AILLET**  
Née le 22 Juin 2017  
*De William AILLET et Sabrina DESCHAMPS*
-  **Nolan CUISINIER** - Né le 5 Juillet 2017  
*De Nicolas CUISINIER et Laëtitia ESPINASSE*
-  **Joudia AADER** - Née le 9 juillet 2017  
*De Mostafa AADER et Nazha QIDOUC*
-  **Lickael, César, Dominique CONAN ORDUNA**  
Né le 26 juillet 2017  
*De Benjamin CONAN et Susana ORDUNA VELIZ*
-  **Gabrielle, Anne-Flore DELPY**  
Née le 28 juillet 2017  
*De Julien DELPY et Mathilde HAYMA*
-  **Lilou DADAT** - Née le 18 février 2017  
*De Nurullah KOMUS et Virginie COLAS*
-  **Rose BEUZEVILLE** - Née le 1<sup>er</sup> août 2017  
*De Nicolas DADAT et Emilie BOUARD*
-  **Iohanes, Alain HIRIART** - Né le 6 août 2017  
*De Eneko HIRIART et Claire HAUQUIN*
-  **Milla PIRES**  
Née le 11 août 2017  
*De Adrien PIRES et Sarah LEBLANC*
-  **Roxane, Adélie GEFROY**  
Née le 25 août 2017  
*De Fabien GEFROY et Sophie BERTRAND*
-  **Jackson, Nicolas, Fabrice DUFOUR**  
Né le 6 septembre 2017  
*De Nina DUFOUR*

# Mariages

du 24 juin au 16 septembre 2017

-  **Enguerrand DE AGOSTINI et Emilie DE MAGALHAES** - 24 juin 2017
-  **Marco ENRICO et Catherine GAGNADRE** - 24 juin 2017
-  **Jérôme DEFARD et Laëtitia CEAUX** - 15 juillet 2017
-  **Jean DEFARD et Francine DOME** - 15 juillet 2017
-  **Alexandre ROMANO et Cécile BALSSA** - 5 août 2017
-  **Xavier DEMAISON et Caroline BOUZAD** - 2 septembre 2017
-  **Pascal ROME et Geneviève PALAT** - 9 septembre 2017
-  **Noël GONÇALVES et Martine VERLHAC** - 16 septembre 2017

# Décès

du 18 mars au 26 septembre 2017

-  **M<sup>me</sup> Colette BEDOU** - épouse SEYT  
*Décédée le 18 mars 2017*
-  **M. Alain CEYRAT**  
*Décédé le 6 mai 2017*
-  **M<sup>me</sup> Sandi MADI**  
*Décédée le 14 mai 2017*
-  **M. Lucien CHAUMONT**  
*Décédé le 21 mai 2017*
-  **M. Claude-Gabriel BOUSQUET**  
*Décédé le 2 juin 2017*
-  **M. Christian BAUSSONNIE**  
*Décédé le 24 mai 2017*
-  **M<sup>me</sup> Danielle FRAYSSE** - épouse VIGEAUDON  
*Décédée le 28 juin 2017*
-  **M. André NAVEAU**  
*Décédé le 17 juillet 2017*
-  **M<sup>me</sup> Emilienne JOFFRE** - veuve PERRIER  
*Décédée le 12 août 2017*
-  **M<sup>me</sup> Bernadette VALETTE** - épouse VERGNE  
*Décédée le 7 septembre 2017*
-  **M<sup>me</sup> Lucette CHALARD** - épouse LAFARGE  
*Décédée le 5 septembre 2017*
-  **M<sup>me</sup> Colette LAFON** - épouse SOULIER  
*Décédée le 14 septembre 2017*
-  **M. Jean DUPUY**  
*Décédé le 20 septembre 2017*
-  **M. Hugues FORSTER**  
*Décédé le 26 septembre 2017*



État Civil

# Numéros Utiles



## Groupes Scolaires

### Raymond Raoul Blusson

Elémentaire .....	05 55 87 23 97
Maternelle .....	05 55 86 00 28
Cantine .....	05 55 86 04 02
Garderie .....	05 55 87 79 49

### François Delbary

Elémentaire .....	05 55 85 31 07
Cantine .....	05 55 85 43 76
Garderie .....	05 55 85 43 76

### Collège Anna de Noailles

Larche .....	05 55 85 30 74
--------------	----------------



## Equipements Sportifs

Gymnase .....	05 55 86 83 43
Tribunes Foot .....	05 55 86 11 26
Club House .....	05 55 87 07 03
Bernou .....	05 55 84 32 68
Salle Omnisport .....	05 55 88 24 89



## Equipements Culturels

Salle des fêtes .....	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac .....	05 55 86 92 96
Bibliothèque municipale .....	05 55 88 12 70

Mail to : [biblio-stpanlarche@wanadoo.fr](mailto:biblio-stpanlarche@wanadoo.fr)

Gratuite et ouverte à tous. Consultation sur place de tous les documents.  
Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS. Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP.  
Réservation possible des ouvrages de la BDP.

Accueil et conseils : **Lundi & jeudi de 16 h à 18 h - Mercredi de 15 h à 18 h**  
**Mardi et vendredi de 16 h à 19 h - Samedi de 10 h à 12 h.**



## Etablissements Bancaires

**La Poste** ..... 05 55 74 79 70

Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : **de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45**  
Mardi : **de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45** - Samedi : **9 h 30 à 12 h**

Distributeur de billets Crédit Agricole

## Etablissements Publics

**Sirtom Déchetterie** ..... 05 55 87 92 77  
Zone de Vermeil - RN 89 - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche-de-Larche

Nouveaux Horaires 2017 : Ouvert toute la journée  
**du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :  
*Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.*

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (**contacter la mairie**)  
Prestation du service : **42€/heure.**

- Ramassage de vêtements propres.  
Container mis à disposition par l'association **Vêt'Aim** (derrière le supermarché Utile).

Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ?  
Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie

- Ramassage de tous vêtements :  
Container mis à disposition par la **Croix Rouge** à Bernou.



## Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves ..... 05 55 86 11 01



## Service de santé

**Pharmacie** ..... 05 55 86 83 00  
*Caroline Mazet et Laetitia Hible*

**Médecin Sylvie Bouniol** ..... 05 55 86 80 17

**Kinésithérapeute** ..... 05 55 86 96 60  
*Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte - Emilie Garnier*

**Orthophoniste** ..... 06 20 76 48 41  
*Marjolaine Manière (succède à M<sup>me</sup> Pierrette Chotar Vasseur)*

**Ostéopathe**  
*Christian Chotar Vasseur* ..... 05 55 86 80 52  
*Cellia Bachellez* ..... 07 83 45 21 87  
*Patrick Doumayrenc (fin de médecine générale)* ..... 05 55 86 02 70

**Psychiatre Michèle Belingard** ..... 05 55 23 82 55

**Infirmière** ..... 09 79 68 81 03  
*Corinne Mouneyrat*



## Maison de santé du Roc

**Infirmières** ..... 05 55 22 35 87  
*Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot*

**Ostéopathe** ..... 05 55 22 34 49  
*Yannick Sarnel*

**Pédicure - Podologue** ..... 07 87 74 17 84  
*Florian Beaudet*

**Sage femme** ..... 05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83  
*Claire Pouget*

**Acupuncteur / Médecine Traditionnelle Chinoise**  
*Muriel Daret* ..... 06 46 81 46 86

**Sophrologue** ..... 06 61 52 14 12 / 05 55 17 24 68  
*Chantal Marco*

## Maison de santé de Bernou

**Infirmiers** ..... 05 55 85 17 59  
*Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie*  
*Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond*

**Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires**  
*Caroline Marchou (sur RDV)* ..... 05 55 87 42 93

**Médecins Généralistes** ..... 05 55 85 31 70  
*D<sup>r</sup> Olivier Chavanel - D<sup>r</sup> Marie Julie Ceyrat*  
*D<sup>r</sup> Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)*

## Assistance Sociale

**Brigitte Bouchaud - Mairie** ..... 05 55 86 83 51  
Et **Centre Médico Social** ..... 05 19 07 82 66



## Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

**Nadine Marquès** ..... 05 55 87 81 79  
**Portage des repas** ..... 06 86 78 37 03

## Association France Alzheimer Corrèze

le soutien des associations de famille

20 rue Colonel Vaujour - 19100 Brive ..... 05 55 17 70 76



## Clinique Vétérinaire

**D<sup>r</sup> Bernard Eric** ..... 05 55 85 10 54

**Associés :**  
*D<sup>rs</sup> Dederen Priscilla - Le Bronec Maïwenn*  
*Meunier Christian* ..... 05 55 74 37 75